

NOUVELLES ET INFORMATIONS

UN MORATORIUM POUR LES ECHEANCES IMMOBILIERES.

Nous ne saurions nier les heureux effets qui pourraient résulter d'un moratorium partiel s'appliquant aux échéances immobilières et nous espérons que le Canada verra cette mesure adoptée avant longtemps.

Le moratorium est infiniment désirable comme moyen de secours à ceux qui se trouvent sous le contrôle de propriétaires fonciers et bailleurs de fonds. Il est bien évident que des milliers de personnes, pour la plupart de la classe ouvrière, ont acheté des lots de terrain avec l'espoir d'y construire dans l'avenir leur propre demeure. Par suite de la dépression qui s'est produite au pays et que la guerre a encore augmentée, ces modestes acheteurs se trouvent dans l'incapacité de rencontrer leurs paiements et se trouvent en conséquence sous la menace constante de perdre tout ce qu'ils ont payé jusqu'à date, fruit de leur travail et de leur privations. Cette classe de la population canadienne ne mérite-t-elle pas considération et ne serait-il pas à propos de lui accorder le bénéfice d'un moratorium qui suspendrait les paiements pendant un temps donné? Ces artisans méritants devraient être protégés par le gouvernement, sans quoi ils sont à la veille d'être la proie facile des agents d'immeubles anxieux de les voir acculés pour pouvoir profiter de leur gêne momentanée et reprendre la propriété vendue et payée en partie. Il est probable que les autorités compétentes s'occuperont sérieusement de cette situation et prendront les mesures raisonnables de protection qu'elles jugeront à propos.

LA PROTECTION DU CAPITAL NATIONAL

Il vient d'être décidé par le gouvernement britannique que le transfert à l'étranger de capital national ne pourra désormais être effectué sans contrôle. On spécifie notamment qu'aucune émission ne pourra être faite par une Société existante, et aucune Société nouvelle ne pourra être formée, à moins que l'Etat n'y donne son approbation, et que les entreprises dont il s'agit aient un objet conforme à l'intérêt public.

Voici en quels termes une note publiée à Londres annonce ces décisions:

1° Les émissions destinées à des entreprises existantes ou projetées dans le Royaume-Uni ne seront autorisées que s'il est démontré au Trésor qu'elles sont conformes à l'intérêt national;

2° Il ne sera pas permis d'émettre des titres ou de prendre part à des émissions, lorsqu'il s'agira d'entreprises existantes ou projetées dans les possessions britanniques d'outre-mer, que s'il est démontré au Trésor qu'il existe une nécessité urgente et des circonstances spéciales;

3° Il est interdit de faire des émissions ou d'y prendre part lorsqu'il s'agit d'entreprises existantes ou projetées en dehors de l'empire britannique;

4° Dans les cas ordinaires, le Trésor ne fera pas valoir les restrictions ci-dessus lorsque les émissions seront rendues nécessaires par le renouvellement de bons du Trésor ou d'autres instruments de crédit à court terme qui arrivent à échéance, et qui ont été placés dans le Royaume-Uni pour le compte de gouvernements coloniaux ou étrangers, pour le compte de municipalités, de chemins de fer ou d'autres entreprises.

LE MARCHE DES DIAMANTS

Le "South African Mining Journal" publie une lettre de l'agent à Londres de la Premier Transvaal Diamond Mining Co.,

où ce dernier dit que la Compagnie a cessé toute exploitation au commencement d'août et a renvoyé tous ses ouvriers blancs et noirs, soit 850 blancs et 14,000 indigènes. Il ajoute qu'à sa connaissance le conseil d'administration n'a pas l'intention de rouvrir la mine avant la fin de la guerre ou jusqu'à ce qu'une pareille mesure soit justifiée par les conditions générales des affaires. Pendant ce temps, la Compagnie a décidé de soutenir les prix du diamant en ne donnant satisfaction qu'aux demandes de bonne foi, à des prix et avec des assortiments pareils à ceux existant à l'époque de la déclaration de guerre. Par conséquent, on peut être assuré qu'il ne sera pas présenté sur le marché, du moins par la Premier, des diamants à des prix inférieurs à ceux d'avant la guerre et le représentant de cette Compagnie croit savoir que le syndicat de Londres (London Diamond Syndicate) a adopté une ligne de conduite identique.

LES RECOLTES EN ALLEMAGNE

Au moment où la question de l'alimentation commence à se poser pour l'Allemagne, dans des conditions angoissantes, il est intéressant de noter que, d'après les documents officiels, la récolte de l'Allemagne en céréales (blé et seigle) est évaluée à 57,030,000 quarters, ce qui montre un déficit comparativement aux besoins de 15 millions 600,000 quarters (le quarter équivaut à 290 litres). Les récoltes se sont élevées à 77 millions 640,000 quarters en 1913, dont 21,417,000 quarters de blé et 56,223,000 quarters de seigle. La récolte de l'orge a donné 18,150,000 quarters contre 20,570,000 quarters en 1913, et celle de l'avoine 69,350,000 quarters contre 71,592,000 quarters en 1913. La production de la pomme de terre est évaluée à 43 millions de tonnes (tonnes anglaises), tandis que les premières estimations étaient de 45,800,000 onnes, contre 54 millions 124,000 tonnes en 1913.

LA MARINE MARCHANDE ALLEMANDE

Un coup terrible aura été porté par la guerre à la marine marchande allemande. Le rapport annuel de l'Institut des Assureurs, de Londres, fait connaître que, depuis le début des hostilités, 445 navires allemands, représentant 1,004,826 tonnes, ont été capturés, saisis ou détenus et que 505 navires allemands et 50 autrichiens se sont réfugiés dans des ports neutres.

Il faut, il est vrai, ajouter qu'à l'ouverture des hostilités, 79 navires anglais, représentant un total de 172,988 tonnes, qui se trouvaient dans les ports allemands, ont été retenus, 45 navires anglais, non compris les bateaux-pêcheurs, formant ensemble 200,856 tonnes ont été capturés par les navires allemands.

NOUVELLE DECOUVERTE DE PETROLE EN CHINE

Le "New-York Herald" reçoit la nouvelle que les géologues de la Compagnie de la Standard Oil ont découvert de vastes gisements de pétrole dans la province du Chansi. Les opérations de ces prospecteurs ont été retardées par les troupes qui poursuivent les bandes du "Loup Blanc" et qui ont, à cet effet, réquisitionné tous les moyens de transport de la province.

Des groupes étrangers se prépareraient déjà à entrer en concurrence pour la concession des pétroles du Honan, du Kansou, de Sétchouen et du Kiangsi à l'expiration du contrat de prospection dont bénéficie actuellement la Standard Oil. L'Angleterre serait notamment décidée à faire valoir les droits qu'elle déclare posséder dans la province de Chansi.